



## **Introduction**

La réunion extraordinaire des Parties contractantes (Montpellier, 1er-4 juillet 1996) a décidé de convoquer la réunion des points focaux nationaux (PFN) à Athènes, du 7 au 9 juillet 1997. La réunion a pour objet d'examiner l'état d'avancement du Plan d'action et d'établir le budget-programme 1998-1999.

Les annotations qui suivent à l'ordre du jour proposé pour la présente réunion ont été rédigées par le Secrétariat pour aider les participants dans leurs délibérations.

### **Point 1 de l'ordre du jour:                      Ouverture de la réunion**

La réunion sera ouverte, le lundi 7 juillet 1997, à 10 heures, à l'hôtel Divani Caravel, 2 avenue Vas. Alexandrou, Athènes, par le Coordonnateur du Plan d'action pour la Méditerranée (PAM). Tous les points focaux du PAM ont été invités à envoyer des représentants. Des représentants des organisations internationales et organisations non gouvernementales concernées ont été invités à prendre part à la réunion en qualité d'observateurs.

### **Point 2 de l'ordre du jour:                      Règlement intérieur**

Le règlement intérieur adopté pour les réunions et conférences des Parties contractantes à la Convention pour la protection de la mer Méditerranée contre la pollution et à ses Protocoles s'appliquera *mutatis mutandis* à la réunion (UNEP/IG.43/6, annexe XI).

### **Point 3 de l'ordre du jour:                      Election du Bureau**

En application de l'article 20 du règlement intérieur, la réunion élira parmi les représentants des Parties contractantes un président, quatre vice-présidents et un rapporteur.

### **Point 4 de l'ordre du jour:                      Adoption de l'ordre du jour provisoire et organisation des travaux**

L'ordre du jour provisoire établi par le Secrétariat, figurant sous la cote UNEP(OCA)/MED WG.129/1, et annoté dans le présent document, sera proposé pour adoption par la réunion.

L'ordre du jour provisoire a été établi par le Secrétariat, en consultation avec le Bureau des Parties contractantes et les directeurs des Centres d'activités régionales. La réunion pourra, en concertation avec le Secrétariat, constituer des groupes de discussion spéciaux ou des sous-comités de rédaction. La réunion examinera et adoptera la proposition d'emploi du temps figurant en annexe au présent document.

Un service d'interprétation simultanée anglais-français sera assuré pour toutes les séances.

### **Point 5 de l'ordre du jour:                      Rapport du Coordonnateur sur l'état d'avancement du Plan d'action pour la Méditerranée en 1996-1997**

Le Coordonnateur fera une présentation générale du document UNEP(OCA)/MED WG.129/3, "Rapport du Coordonnateur sur l'état d'avancement des activités menées depuis

la dernière réunion des Parties contractantes - août 1996-mai 1997". La réunion sera invitée à formuler des observations et à prendre note des activités réalisées pendant cette période.

**Point 6 de l'ordre du jour:** **Examen des activités du Plan Bleu (CAR/PB) en 1996-1997**

La dernière réunion du Bureau des Parties contractantes (Palma de Majorque, Espagne, 9 mai 1997) a décidé que la réunion des points focaux du PAM ferait office de point focal des Centres PB et PAP et que, au début de ses délibérations, elle consacrerait une séance à l'examen des activités de ces deux CAR. Par conséquent, la présente réunion des points focaux sera saisie d'un rapport d'avancement, figurant sous la cote UNEP(OCA)/MED WG.129/3, section B(b), qui sera présenté par le directeur du CAR/PB, sur les activités du Plan Bleu pour la période août 1996-mai 1997. La réunion sera invitée à formuler des observations sur le rapport concernant le CAR/PB.

**Point 7 de l'ordre du jour:** **Examen des activités du Programme d'actions prioritaires (CAR/PAP) en 1996-1997**

La dernière réunion du Bureau des Parties contractantes (Palma de Majorque, Espagne, 9 mai 1997) a décidé que la réunion des points focaux du PAM ferait office de point focal des Centres PB et PAP et que, au début de ses délibérations, elle consacrerait une séance à l'examen des activités de ces deux CAR. Par conséquent, la présente réunion des points focaux sera saisie d'un rapport d'avancement, figurant sous la cote UNEP(OCA)/MED WG.129/3, section B(c), qui sera présenté par le directeur du CAR/PAP, sur les activités du Programme d'actions prioritaires pour la période août 1996-mai 1997. La réunion sera invitée à formuler des observations sur le rapport concernant le CAR/PAP.

**Point 8 de l'ordre du jour:** **Recommandations et budget-programme pour l'exercice biennal 1998-1999 et contributions des Parties contractantes au Fonds d'affectation spéciale pour la Méditerranée pour 1998 et 1999**

Le Coordonnateur fera une présentation générale du document UNEP(OCA)/MED WG.129/4 "Recommandations et budget-programme pour 1998-1999 - Proposition du Secrétariat". La réunion sera également saisie du document UNEP(OCA)/MED WG.129/5 "Projet de résolution concernant la stratégie régionale en matière de prévention de la pollution du milieu marin par les navires".

La réunion sera invitée à centrer ses travaux sur les recommandations et le budget-programme, et à prendre les décisions nécessaires sur les subdivisions de ce point de l'ordre du jour, sur les recommandations et les crédits budgétaires correspondants.

**Point 9 de l'ordre du jour:** **Questions diverses**

La réunion examinera toutes les autres questions relatives au Plan d'action pour la Méditerranée qui pourraient être soulevées par les participants ou par le Secrétariat.

**Point 10 de l'ordre du jour:** **Adoption du rapport de la réunion**

Un projet de rapport de la réunion sera soumis aux participants pour adoption.

**Point 11 de l'ordre du jour: Clôture de la réunion**

Il est prévu que le président prononcera la clôture de la réunion le mercredi 9 juillet 1997 à 13 heures.

ANNEXE

EMPLOI DU TEMPS PROPOSE

DATE	PLENIERE
Lundi 7 juillet 1997	10 h - 11 h
	Point 1 de l'Odj - Ouverture
	Point 2 - Règlement intérieur
	Point 3 - Election du Bureau
	Point 4 - Adoption de l'Odj
	Point 5 - Rapport du Coordonnateur
	11 h - 11 h 30
	Pause café
	11 h 30 - 12 h 30
	Point 5 - Rapport du Coordonnateur
	14 h 30 - 16 h
	Point 6 - Examen des activités PB
	16 h - 16 h 30
	Pause café
	16 h 30 - 18 h
	Point 7 - Examen des activités PAP

DATE	PLENIERE
Mardi 8 juillet 1997	9 h 30 - 11 h
	<b>Point 8 de l'Obj - Recommandations et budget-programme pour 1998-1999</b> 8.1 Coordination 8.2 Prévention et lutte contre la pollution
	11 h - 11 h 30
	Pause café
	11 h 30 - 13 h
	<b>Point 8 - Recommandations et budget-programme pour 1998-1999</b>  8.3 Protection de la diversité biologique 8.4 Gestion durable des zones côtières
	14 h 30 - 16 h
	<b>Point 8 - Recommandations et budget-programme pour 1998-1999</b>  8.5 Gestion durable des ressources naturelles 8.6 Intégration de l'environnement et du développement
	16 h - 16 h 30
	Pause café
	16 h 30 - 18 h
	<b>Point 8 - Recommandations et budget-programme pour 1998-1999 (fin)</b>  8.6 Intégration de l'environnement et du développement
	<b>Point 9 - Questions diverses</b>

DATE	PLENIERE
<b>Mercredi 9 juillet 1997</b>	<b>9 h 30 - 13 h</b>  Point 10 de l'Ordre du jour - Adoption du rapport de la réunion  Point 11 - Clôture de la réunion

**Note: La réunion se tiendra à l'hôtel DIVANI CARAVEL, 2 avenue Vassileos Alexandrou, tel.: (301) 7253725, fax: (301) 7236688**

**Pauses café: 11 h  
16 h**